

par **Morgan Caldeireiro da Silva,**
Mélissa Julien | anciens résidents d'un centre parental
et **Frédéric Van der Borgh** | vice-président
de la Fédération nationale des centres parentaux (FNCP)

JAMAIS SANS LE PÈRE

« **Q**UAND je suis tombée enceinte, je ne l'ai pas annoncé à ma mère, évoque Mélissa (voir Témoignage p.23). Mon compagnon, Morgan, était à la rue. Nous nous sommes adressés au 115. On était perdus. Je ne savais pas trop où accueillir mon bébé. On me proposait d'aller en centre maternel mais je me disais que je ne serais pas avec Morgan. On était à la rue. On ne savait pas quoi faire. On était perdus. J'ai suivi Morgan. J'étais en froid avec ma mère. Je ne me voyais pas l'appeler pour lui dire: Je suis enceinte, je fais quoi? C'était tendu. » Un centre parental a alors accueilli le jeune couple ensemble alors que Mélissa était enceinte de six mois. « Cela nous a beaucoup aidé pour démarrer », affirme la jeune femme.

LIENS SÉCURES

Dans les situations de détresse sociale et d'exclusion, le droit élémentaire de l'enfant à vivre avec ses deux parents est souvent menacé d'emblée. Les réponses classiques aux situations de précarité mettent à l'abri l'enfant à naître ou le nouveau-né avec la maman en excluant le père. Quand les deux parents sont en couple, cette exclusion du père

constitue une grande violence pour la mère et l'enfant. Ceci est d'autant plus dommageable que, pour les familles en grande vulnérabilité psychologique et sociale, l'absence du père est d'un élément de fragilisation supplémentaire. C'est pour soutenir le précieux de ces premiers liens de l'enfant avec son père et sa mère que le premier centre parental a été créé.

Accueillir, accompagner et héberger au plus tôt au cours de la grossesse des jeunes couples en situation de grande détresse sociale et psychique qui deviennent parents de leur premier enfant constitue certes un risque. C'est surtout un pari et un investissement pour l'avenir. Cet enfant qui arrive peut incarner un espoir de renouveau. Le désir de l'accueillir, en dépit des fractures et des impasses vécues, peut devenir un tremplin pour réaxer son existence. L'expérience montre que cet accueil de la triade père-mère-bébé associant sou-

prendre place

« Le centre parental
a été créé pour soutenir
le précieux de ces premiers
liens de l'enfant avec
son père et sa mère. »



Maroufou et Salima avec Anfia.

tien à la parentalité et soutien à la conjugalité permet le développement des liens d'attachement sécurisés de l'enfant à ses deux parents. Cela crée un climat très favorable à son bon développement psycho-affectif. À l'entrée à l'école maternelle, ces enfants sont souvent repérés positivement: ils sont vivants, s'expriment bien et ont une forte envie d'entrer dans les apprentissages... Ils font la fierté de leurs parents!

L'aventure de ce premier centre parental a essaimé grâce à la publication d'un livre (1) en 2010 et la création de la Fédération nationale des centres parentaux (FNCP) qui regroupe des adhérents de toutes les régions de France.

La loi du 14 mars 2016, qui réforme la protection de l'enfance, a donné un statut légal au centre parental. Cette reconnaissance a permis de sortir les structures existantes d'un statut expérimental et favorisé l'émergence de projets de ce type de dispositif. La réussite pour la mise en place d'un centre parental suppose de pouvoir soutenir une réelle



Christophe et Dolorès avec Valentin.

Ensemble, surtout

Aujourd'hui parents de trois enfants, bien insérés socialement et professionnellement, Mélissa et Morgan ont été accueillis et accompagnés par un centre parental à la naissance de leur premier bébé. Témoignage à deux voix.

Morgan: Le centre parental offre un encadrement. Savoir s'occuper d'un enfant est simple mais cette structure fait davantage pour les parents, elle les soutient en leur disant: « Vous pourrez rester ensemble, ça va le faire. »

Quand nous avons su que nous attendions un bébé, j'ai appelé le 115, mais comme Mélissa et moi ne venions pas du même département, il ne pouvait pas nous prendre en charge. Le centre parental, lui, nous a dit: « Ne vous inquiétez pas, faites votre chemin, faites tout ce qu'il faut pour entamer la vie, accueillir le bébé. »

Souvent dans les services d'urgence sociale, nous nous sentions traités comme des numéros, considérés comme des cas sociaux. Ils voulaient tout le temps nous séparer. Les associations attendent que tu correspondes à leurs clichés. Les gens trop intelligents, cela les fait flipper. Ils

ont besoin que tu aies besoin d'eux. Cela ne les arrange pas des jeunes qui se débrouillent et pensent par eux-mêmes. Le centre parental, nous a permis de rester ensemble. Ce n'est pas le cas de la plupart des gens que je connais, d'amis qui se sont séparés après avoir eu un bébé.

Au centre parental, nous nous sommes retrouvés dans un lieu où nous avons pu être en famille. Ce n'est pas: « Ta femme est dans un centre maternel et toi ailleurs. » Si tu n'es pas avec ta femme, tu ne sais ce que c'est que d'entendre les cris de ton fils à telle heure, tu ne sais pas ce que c'est, quand elle te dit: « Passe-moi les couches pour le gamin. » C'est primordial. Au centre parental, nous

avons eu le luxe de créer les attaches comme auraient pu le faire des gens dits « de bonne famille ». Il faut avoir les moyens pour louer un appartement à Paris. Sans l'accueil en centre parental, nous aurions dû nous séparer: Mélissa

chez sa mère, moi dans la rue. Finalement, grâce à cet accompagnement en famille, nous avons pu vivre sereinement. Tous les gens de ma génération avec des cursus de marginalité, passés par la prison, ou la vie à la rue, vous diront: « Je n'ai pas

eu de père. » C'est mon cas: tu rentres à la maison, tu t'en fiches, tu ne fais pas tes devoirs. Ma mère a craqué, je la comprends. Si je n'avais pas été accompagné au centre parental avec Mélissa, je serais

« Les services d'urgence sociale voulaient tout le temps nous séparer. »

Morgan

alliance entre les couples de parents et les professionnels autour des besoins fondamentaux de l'enfant. Cela implique une forte remise en cause des représentations des professionnels, des changements des modes de management et une évolution des pratiques d'accompagnement. La formation des cadres et des équipes s'avère donc indispensable pour engager cette mutation en profondeur.

Depuis 2015, le premier centre parental a formé à son approche un grand nombre d'équipes dans une vingtaine de départements de métropole et des DOM. Souvent les familles accueillies sont associées à ce travail de formation : leur expertise est très précieuse. Cela permet un changement de points de vue très stimulant et motivant pour les professionnels.

Pour accompagner ce travail de formation et de transmission, un label a été créé dans l'objectif de promouvoir un cadre et des pratiques qui visent une résilience des familles

par un accompagnement restaurateur de leur dignité et de leur capacité à protéger leur enfant. Le but n'est pas de normaliser mais de poser un certain nombre de conditions incontournables permettant une évolution féconde des relations parents/professionnels et stimulant la créativité propre de chaque équipe.

La stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance (2019/2022) présentée à Lille le 14 octobre 2019 par le secrétaire d'État chargé de la Protection de l'enfance s'engage à promouvoir le développement de centres parentaux dans tous les départements d'ici à 2022 pour soutenir et accompagner les parents d'enfants protégés. ■

(1) *Protéger bébé et ses deux parents, dès sa vie prénatale. La vocation du centre parental Aire de famille*, Brigitte Chatoney, Frédéric Van der Borgh, Éd. Érès, 2019 (Réédition).

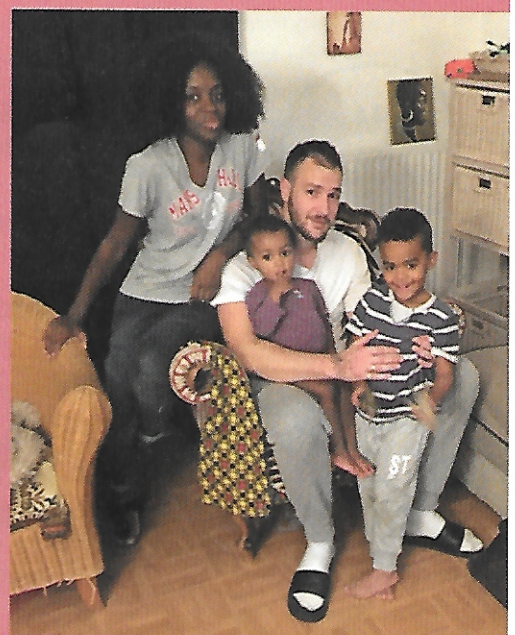
resté avec mes amis qui traînent en boîte, avec de mauvaises fréquentations plutôt que me focaliser sur mes responsabilités de père. Cela m'a beaucoup fait changer.

Mélissa : La présence du père apporte beaucoup aux enfants, elle me soulage énormément et les canalise. Quand je rentre à la maison avec eux, j'espère toujours la présence de Morgan car je sais qu'avec lui ils seront plus calmes. Plus de la moitié de mes copines ne sont plus avec le papa de leurs enfants. Je vois la différence entre le comportement de mon gamin et le leur. Ils n'ont pas de règles – pas forcément tous – mais souvent ces enfants sont perdus... Une de mes copines m'a dit récemment : « *Thiago a toujours son papa à la maison ? Oh, la chance !* »

Morgan : On ne peut pas élever un enfant tout seul, ce n'est pas possible. Vivre en centre parental, ce n'est pas être focalisé sur une petite amourette, se dire : « *C'est un plan, c'est un bail* » et ne pas aller plus loin. L'accueil en centre maternel nous a appris à mieux nous connaître. C'est

une alliance. Je fais tout pour ma famille, Mélissa aussi. Je lui fais une confiance aveugle. Si j'ai un souci, je peux compter sur elle et vice versa. Elle est toujours avec moi six ans après. Cela créé une grosse attache. Nous sortons souvent en famille, entre nous. Nous sommes très différents et il y a, bien sûr, des hauts et des bas mais jamais de rupture. Pour les enfants, nous nous épauleons, c'est un travail d'équipe. Avant, le cadre familial était très respecté, nous étions très protégés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Je préfère fonctionner comme la génération de mes grands-parents. Pour celle de mon père – où tous les couples se sont séparés – ça ne fonctionne plus. Pourtant, le cadre familial, c'est essentiel. Il faut retourner aux sources. C'est clair, le centre parental c'est la source de la protection de l'enfance. Le centre maternel c'est la facilité de se séparer. Alors pour les hommes qui veulent avoir plusieurs femmes, c'est magnifique. Tu ne t'inquiètes pas, on va s'occuper de ta femme et de ton enfant. Tu n'as plus besoin d'assumer ton rôle de père. C'est la meilleure affaire pour les hommes : tu fais un

enfant là, t'inquiètes pas, tu t'en vas ; puis tu fais un enfant ailleurs et de nouveau tu t'en vas. Ils préfèrent cette irresponsabilité. Les enfants ne s'en sortiront jamais dans ces conditions. ■



Mélissa et Morgan avec deux de leurs enfants Thiago et Luna.